

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 15 octobre 2024 a approuvé les délibérations suivantes :

- I.1. Approbation du procès-verbal du 16 juillet 2024
- I.2. Budget rectificatif 2024
- I.3. Revalorisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifssep)
- I.4. Rapport social unique 2023
- II.1. Modalités de contrôle des connaissances (MCC)
- II.2. Création d'un fonds Enseignement
- II.3. Reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie associative, sociale ou professionnelle
- II.4. Règlement relatif aux normaliens élèves admis à titre étranger : abrogation de la délibération du conseil d'administration n°6 du 17 octobre 2019
- II.5. Construction de la future résidence Debourg :
  - a. Convention de maîtrise d'ouvrage unique
  - b. Dossier d'expertise modifié
- II.6. Modalités de vote des commissions CVEC : ajout d'un article 9-3 au règlement intérieur de l'ENS de Lyon

Fait à Lyon, le 15 octobre 2024,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac

